



RYTHMES SCOLAIRES

le « TAP » conforte ses objectifs !

nandy infos

Octobre / novembre 2015



Les habitants du quartier de «La Forêt» prennent racine ▶ p.10

Renouvellement des Points d'Apport Volontaire ▶ p.17



CD 124, Route de Montereau 77130 CANNES ECLUSE
Tel. 01 64 32 88 77 - Fax. 01 60 96 36 39



Entreprise de travaux publics, EJI IDF intervient quotidiennement sur les routes, espaces publics et privés d'Ile de France.



Mémento de l'éco-citoyen

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU SMITOM-LOMBRIC

Le SMITOM-LOMBRIC est confronté à des usages frauduleux des cartes d'accès à ses déchèteries. La gestion des déchèteries est le 1^{er} poste de dépenses du syndicat, devant l'incinération. C'est donc lui qui impacte le plus la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) que nous payons tous en tant que ménages.

Pour éviter une augmentation abusive de cette taxe, le SMITOM-LOMBRIC a décidé de mettre en place de nouvelles modalités d'accès à ses déchèteries.

À compter du 1^{er} octobre 2015, cette nouvelle gestion des accès sera matérialisée par l'enregistrement du numéro fiscal des administrés dans les bases de données du SMITOM-LOMBRIC. Leurs cartes donneront accès aux usagers à leur déchèterie de référence avec un nombre de passages annuel fixe. Une fois la totalité des accès consommée, les usagers pourront continuer à se rendre en déchèterie en payant chaque nouveau passage selon la tarification définie dans le règlement intérieur des déchèteries.

- Un usage normal de la déchèterie n'entraînera pas d'accès payant.



Edito

À l'heure où certaines communes remettent en cause ou suppriment les TAP (*temps d'activités périscolaires*), dans les écoles de Nandy, nous avons maintenant assez de recul pour constater que ce dispositif gratuit est un succès avec un taux de fréquentation supérieur à 80% et pour cette année encore, des nouveautés.

Les travaux annoncés ont été réalisés dans les écoles et dans la ville pour permettre entre autres l'accueil des nouveaux habitants du quartier de la Forêt. Tout au cours de l'été, de nombreuses et nouvelles animations ont été proposées en matière sportive mais aussi dans le cadre de Jardin d'été pour les jeunes et les moins jeunes. L'automne sera aussi riche en propositions notamment culturelles à Nandy et à Sénart.

Dans le cadre de la réforme territoriale, il est proposé par l'État le regroupement des agglomérations de Sénart, Évry et Corbeil. Par deux fois, le conseil municipal de Nandy s'est prononcé défavorablement sur ce projet. Je pense en effet que c'est une erreur et que la priorité est à l'approfondissement de la coopération et de la mutualisation au sein de l'agglomération de Sénart. Avec les maires des 7 autres communes de Sénart, nous y faisons un excellent travail pour dynamiser l'activité mais aussi pour réaliser des économies en mutualisant des prestations et peut-être ensuite des services notamment culturels. Il y a une spécificité du territoire de Sénart qui doit être valorisée. Pour ma part, je serai vigilant dans le respect des lois de la République pour préserver, avec mes collègues, ces acquis en matière de maîtrise de l'urbanisme et d'équité financière.

L'ouverture prochaine du théâtre de Sénart symbolise parfaitement la volonté des élus de Sénart de voir loin, de faire du beau et d'offrir le meilleur à deux pas de chez soi.

En accord avec les maires de 5 autres villes de Sénart, le bureau municipal a décidé de répondre favorablement à l'accueil de réfugiés syriens dans des bâtiments communaux actuellement non affectés. C'est un effort de solidarité qui doit être accompagné par l'État.

Bel automne à tous.



Le maire
René Réthoré

Sommaire

03 **Edito**

04 **Infos pratiques - Carnet**

06 **Vous y étiez...**

Côté culture...

- Spectacle « Up up up » à la bibliothèque
- Exposition des photographes Alliance Sénart
- Fête de la Musique à Nandy
- Spectacle « La Belle et la Bête »

Côté sport...

- Remise de grade du judo club
- Geoffrey Kondogbia de l'Inter Milan à Nandy

Côté loisirs...

- Les 30 ans de l'école Villemur
- Fête du multi-accueils
- Fête du centre de loisirs
- Jardin d'été

Clin d'œil...

- Grand succès de la Fête des voisins
- Brocantes dans les rues du bourg
- Assemblée générale du handball
- Les 10 ans de l'Espace Atout âge
- Remise des dictionnaires
- Buffet républicain
- Accueil des nouveaux habitants de «la Forêt»
- Sorties familles de cet été
- Forum des associations

10 **La Mairie vous informe**

- Les habitants du quartier de « La Forêt » prennent racine
- Travaux d'été

12 **Dossier**

- Rythmes scolaires : le « TAP » conforte ses objectifs !

16 **Actualité**

- Les Concerts de Poche
- Renouveau des Points d'Apport Volontaire

18 **Environnement**

- Conservons une ville propre
- Alternatiba, l'urgence climatique : leur combat !

19 **Actualité de Sénart**

- Le Théâtre-Sénart entre en scène !

20 **Découvrez** • Livres et jeux

21 **La Vie des associations**

- Billard Club de Nandy : il vous déroule le tapis !

22 **Tribune libre...**

23 **Agenda** • Octobre/novembre/décembre

24 **Sorties**

- Histoire éphémère / Trail du Four à Chaux



Ville de Nandy
Agglomération de Sénart
9 Place de la Mairie
77176 Nandy

01 64 19 29 29
communication@nandy.fr



www.nandy.fr



Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : The Gobeliers - Cédric Riot - Mairie de Nandy

Création et mise en page : **PIGMENT** communication visuelle 01 60 74 33 84

Photogravure impression : **Grenier**

Papier PEFC

Dépôt légal : Octobre 2015 - 2300 ex.



Edito / Sommaire

Notez bien...

Antenne 4G *free*

L'opérateur Free a installé une antenne-relais 4G, au niveau du stade Michel Rougé, afin que ses abonnés puissent avoir accès à ce nouveau débit.



Ludothèque : le samedi aussi !

Nouveauté en cette rentrée, la ludothèque est dorénavant ouverte le samedi de 10h à 12h30.

■ Pour rappel, les autres horaires d'ouverture hors vacances scolaires :

- mardi et vendredi de 8h45 à 11h30 sur inscription (pour les moins de 3 ans accompagnés d'un adulte, d'un parent ou d'une assistante maternelle)
- mercredi de 14h à 18h - Tout public

■ Lors de la première semaine des vacances scolaires (Toussaint, hiver et printemps) : chaque mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

■ En juillet : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h. Rendez-vous l'après-midi sur Jardin d'été de 15h à 18h30.

En savoir plus : 01 60 63 92 68
ludothèque@nandy.fr

Entretenez les trottoirs devant votre habitation

Des gestes simples pour le bien être de tous. **Élaguez vos arbres** régulièrement avant qu'ils ne deviennent trop envahissants. **Ramassez les feuilles** tombées sur la voie publique. Celles-ci, accumulées peuvent devenir dangereuses pour les passants car très glissantes.



Si un accident survient sur un trottoir et si la victime considère que celui-ci fait suite à un manquement aux obligations d'entretien du trottoir, elle peut engager des poursuites à votre encontre en vertu des articles 1382 : « *Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.* » et 1383 « *Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.* » du Code civil.

Portail des associations : un outil bien pratique

Le site web www.assos-nandy.fr est à la disposition des associations nandéennes pour communiquer sur leurs activités respectives. Un espace est dédié à chaque association, qui a en charge le remplissage de son contenu propre : heures d'entraînements, modalités d'inscriptions, actualités du club...

C'est un site pratique pour les nandéens et sénartais souhaitant obtenir toutes informations sur les disciplines dispensées dans la commune et sur la vie de vos associations, afin pourquoi pas, de rejoindre leurs rangs !

En savoir plus : www.assos-nandy.fr



Retraités ou futurs retraités

L'union locale des Retraités CFDT à Sénart, continue ses permanences à destination des retraités et futurs retraités, à la MASA (Maison des associations Salvador Allende) à Savigny-le-Temple.

Une permanence aura lieu les deuxièmes jeudis de chaque mois : 8 oct./12 nov./10 déc. 2015 et 14 janv. 2016/11 févr./10 mars/14 avril/12 mai/9 juin. Venez nous rencontrer, vous informer et poser vos questions sur les retraites, le pouvoir d'achat, le logement, l'autonomie, la dépendance, la santé, les transports, la culture et les loisirs.

Toute correspondance est à adresser à : l'UL Retraités CFDT de Sénart, MASA, rue de Rougeau, cidex 25, boîte N° 13, 77176 Savigny-le-Temple ou ulrcfdtsenart@laposte.net.
Tél. 06 98 87 22 31

Numéros d'urgence

Pompiers **18** Police Secours **17**

Bureau de Police Municipale de Nandy
06 08 05 46 61 Parking de la Cerisaie

Commissariat de Police de Savigny le Temple
01 64 19 24 05 Place du 19 Mars 1962

Commissariat de Police de Moissy-Cramayel
01 64 13 50 00 892 avenue Jean Jaurès

SANTÉ
SOS Médecins Brie - Sénart - Melun - Fontainebleau
0820 077 505

M.U. 77 / Médecins d'Urgence 24h/24
0825 826 505

Médecins et Pharmacies de garde
01 60 56 67 77 (Hôtel de Police)

SAMU-SMUR **15** / **01 64 39 01 70**

Brocante : réserver son emplacement en ligne c'est possible

Grande innovation pour l'organisation des brocantes nandéennes. Il est aujourd'hui possible à tous les particuliers désireux de participer à une brocante en qualité d'exposant de pré-réserver son emplacement sur l'onglet www.nandy.fr/brocante

Pour cela, il suffit de suivre les modalités décrites : choisir sa rue sur une carte, connaître les numéros d'emplacement et constater la disponibilité en temps réel des emplacements en glissant la souris sur ce dernier. Ensuite, il s'agit simplement de se pré-inscrire en quelques clics.

Plus d'infos : 01 64 19 29 29 - mairie@nandy.fr



Élections des 6 et 13 décembre 2015

Les élections régionales françaises de 2015 auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les 14 conseils régionaux pour un mandat de six ans.

Pourquoi un vote en décembre ? A cause de la réforme territoriale (loi NOTRe - Nouvelle organisation territoriale de la République - du 7 août 2015), qui va faire naître 13 nouvelles régions, issues de la fusion des 22 actuelles, au 1^{er} janvier 2016.

Ces élections sont les premières dans le cadre des régions redécoupées.

Hommage



Catherine Roy, agent de la collectivité depuis 1985, nous a quittés le dimanche 19 juillet.

Son professionnalisme et sa bonne humeur nous manquent et nous manqueront longtemps.

Nous faisons part de toute notre sympathie à sa famille.

Carnet

Naissances

La ville de Nandy félicite les heureux parents de tous ces bébés récemment nés

Jemima DORAZ-SEREFESSENET-ING-HAMNA née le 5 mai à Melun
 Manon DUBUC née le 16 mai à Corbeil-Essonnes
 Elias BOUIDER né le 21 mai à Quincy-sous-Sénart
 Louane ZURFLÜH née le 7 juin à Créteil
 Asma SIDHOUM née le 9 juin à Melun
 Nathan HALLERY né le 15 juin à Melun
 Aswin THIRUGNANASOTHY né le 20 juin à Quincy-sous-Sénart
 Chloé SAMBA née le 19 juin à Quincy-sous-Sénart
 Tya BOURGIS née le 26 juin à Evry
 Fatima-Zahra CHAFRA née le 29 juin à Melun
 Lyvians LEMOINE né le 3 juillet à Corbeil-Essonnes
 Naomi ROGER née le 13 juillet à Corbeil-Essonnes
 Jules LEMAIRE né le 10 août à Melun
 Gina JOAS née le 11 août à Melun
 Pauline BRAS née le 13 août à Corbeil-Essonnes
 Jawad HIROUCHE né le 22 août à Quincy-sous-Sénart
 Louay HADDOU né le 23 août à Paris 14^e
 Inaya MARON née le 28 août à Corbeil-Essonne

Mariages

La ville de Nandy adresse tous ses vœux de bonheur à ses jeunes mariés

Julien LAREDO COSTA et Déborah MADILIAN le 16 mai
 Pascal LIEBEN et Amélie LEIZOUR le 23 mai
 Stéphane MORELIS et Sandrine VLASSOFF le 25 Juin
 Jérémy JANTY et Julie LAROZA le 4 juillet
 Mathieu VANRAEPENBUSCH et Valérie GOURNAY le 4 juillet
 Aurélien FRANCISCO et Marine DELANDE le 21 juin
 Romain GREVELDINGER et Mayara NEVES le 3 septembre
 Fabrice GODBERT et Emilie CHEVREAU le 5 septembre

Décès

La ville présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches des personnes qui nous ont quittés

Abdelhak AZZI le 5 mai à Nandy
 Robert VASSORT le 16 mai à Melun
 Eliane LAFONTAINE veuve POIRIEZ le 23 mai à Melun
 Barbara VARISHETTI le 9 juillet à Avon
 Michèle COUSIN veuve BOSC le 16 juillet à Savigny-le-Temple
 Jacques TOURAT le 19 juillet à Créteil
 Patrick PIERREL le 27 juillet à Melun
 Gilles GSELL le 4 août à Férolles-Attilly
 Yamina HALLAS le 5 août à Paris 13^e
 Charles-Hubert SCHOTSMANS le 13 août à Calvi

vous y étiez...



Côté culture...

A Petits et grands enfants se sont émerveillés à la **bibliothèque municipale** à l'occasion du spectacle « Up up up », construit à partir de livres « pop-up », des livres animés. 30/05

B Les chineurs ont eu l'occasion de se rendre à l'Exposition sur le thème de la couleur, du collectif de **photographes Alliance Sénart**, programmée durant la brocante printanière. 31/05



C Un parc de la bibliothèque envahi pour cette première **Fête de la Musique à Nandy**. Une belle participation des habitants et des différentes formations (élèves de la Classe Orchestre du Collège Robert Buron et l'Harmonie « Vents du Sud », ainsi que le groupe Rainbow Style). On a chanté, dansé et on s'est beaucoup amusé... 20/06

D Un grand classique à voir ou à revoir. « La Belle et la Bête » a été interprété par la Maison des Musiques de Saint-Fargeau-Ponthierry, en partenariat avec le **Conservatoire de Nandy**. 21/06

Côté sport...



A La traditionnelle **remise de grade du judo club**. Un moment important pour petits et grands où chacun repart avec son diplôme et sa nouvelle ceinture. 27/06

B **Geoffrey Kondogbia de l'Inter Milan** est venu rencontrer les jeunes nandéens pour un match amical. Cette rencontre a été suivie d'un barbecue. 4/07



Côté loisirs...



A

A Les 30 ans de l'école Villamur ont été fêtés dans la convivialité et la bonne humeur : exposition, pique-nique et après-midi dansant. Les habitants ont apprécié se remémorer les débuts du quartier et de son histoire. Une seconde fête des voisins en quelque sorte ! 20/06



A

B Fin d'année scolaire oblige, parents et enfants se sont retrouvés à l'occasion de la **Fête du multi-accueil** pour partager les souvenirs des mois passés. Avant la prochaine rentrée scolaire... 26/06

C La fête du **centre de loisirs** sous le signe des pirates... une nouvelle réussite ! 30/07



B



C

JARDIN D'ÉTÉ

Durant les vacances estivales, le Jardin d'été a battu son plein durant 6 semaines, sur juillet et août proposant de nombreuses animations. L'Espace Atout âge, la bibliothèque, la ludothèque, la crèche et les bénévoles ont allié leurs forces pour divertir enfants et adolescents : atelier tressage, kapla, généalogie... du 7/07 au 13/08



VOUS y étiez...

Clin d'œil...



A Succès incontesté de la **Fête des voisins** où les nandéens ont une nouvelle fois fait preuve de partage et d'échanges. 29/05

B Les **brocantes dans les rues du bourg** sont toujours des réussites. Nombreux sont ceux qui ont saisi l'occasion pour se balader dans la commune. 31/05

C Assemblée générale du **handball**. 12/06



D Le **Centre Social Espace Atout âge** a soufflé ses 10 ans. 90 personnes se sont retrouvés autour de la table pour partager un repas participatif et s'amuser à travers une kermesse organisée pour l'occasion. 13/06

E La **Remise des dictionnaires** a bénéficié pour cette année 2015 d'une « nouvelle formule ». Plus solennelle, elle avait lieu dans la salle de la Bergerie en présence des parents des élèves récompensés. 107 enfants scolarisés en CM2 et entrant au collège pour la rentrée 2015-2016 se sont vus remettre un dictionnaire, qu'ils se sont empressés de faire dédicacer par leurs professeurs des écoles et le maire. 16/06



vous y étiez...
vous y étiez...
vous y étiez...

A Il est traditionnellement organisé le jour de la fête nationale par le CCAS. Le **Buffet républicain** a réuni une centaine de convives autour de la table, avant quelques pas de danse. 14/07

B C'est sous un beau ciel bleu que René Réthoré, quelques adjoints et des représentants d'Elgéa ont accueilli les **nouveaux habitants** du nouveau quartier de «la Forêt». 29/07

C Toujours autant appréciées des familles nandéennes, les sorties familles sont un succès. Ici, la **sortie familles** au Touquet. 5/07 - 2/08



forum des associations

Le rendez-vous qu'il ne faut pas manquer !
Et vous étiez au rendez-vous...
5/09



Les habitants du Quartier de « La Forêt » prennent racine

Au cours de l'été, le promoteur Elgéa et la municipalité ont invité les nouveaux propriétaires des logements du programme « Les Jardins de Nandy », pour une rencontre conviviale lors de la remise des clés de leur habitation.

Les 52 logements du programme « Les Jardins de Nandy » construit par Elgéa - 25 appartements du studio au 3 pièces, ainsi que 27 maisons, de 4 ou 5 pièces avec jardins - ont été livrés et le quartier de Nandy Sud, baptisé « La Forêt » a vu arriver ses premiers habitants.

« Nous sommes heureux de vous accueillir. J'ai moi-même fait le choix de venir vivre à Nandy il y a une trentaine d'années. Et je ne le regrette pas ! Par ailleurs, certains ont quitté Nandy, puis sont revenus » a plaisanté René Réthoré, accompagné d'élus et responsables des services de la mairie. « Le quartier a été conçu avec des habitats différents et complémentaires. Il est entièrement composé de maisons ou appartements en accession à la propriété. Il accueillera un centre médical en 2016 avec 3 médecins, un dentiste et une diététicienne. Le nouveau carrefour à feux permettra aux riverains de gagner le centre bourg en toute sécurité, nous pensons notamment aux enfants qui fréquenteront l'école du Balory.» a précisé le maire.



Un quartier bien situé

De quoi notamment ravir les néo-nandéens qui apprennent à découvrir la commune. « C'est un quartier tranquille. Il y a beaucoup d'espace et on peut respirer ! Quand j'ai vu les panneaux publicitaires, j'ai trouvé le programme intéressant. Je cherchais un appartement dans une copropriété à taille humaine. Je me suis immédiatement renseigné » indique Irfaan Bengah, heureux propriétaire d'un appartement T3. « Il existe de nombreuses zones commerciales à proximité et, en plus, la situation du logement me permet de me rapprocher de mon lieu de travail ».

Un cadre de vie agréable

Vincent Dréano et sa compagne, se sont décidés début 2015. Ils habiteront une maison de 85 m². « Nous recherchions une maison aussi bien dans l'ancien que dans le neuf. Notre choix s'est tourné vers ce dernier marché, car, grâce au Prêt à Taux Zéro, nous avons pu emprunter une somme plus importante et grâce aux qualités énergétiques des logements proposés ici, nous allons faire des économies à moyen et long termes ».

Le cadre de vie n'a fait que conforter ce jeune couple dans son choix de résider sur Nandy. « Je savais que Nandy était une commune agréable, réputée pour la qualité de vie. Et puis, pour un joggeur, être à 200 mètres de la forêt, ça n'a pas de prix ! ».



Travaux d'été : les services techniques sur le pied de guerre

Comme chaque été, des travaux d'entretien et d'amélioration des équipements communaux sont réalisés dans les écoles, les infrastructures sportives et sur la voirie.

Quand les rires et cris des enfants quittent, le temps de l'été, les couloirs, salles de classe et cours de récréation des groupes scolaires nandéens, c'est aux agents des services techniques et aux prestataires de s'accaparer des lieux durant deux mois. Tous les ans, l'ensemble des sols bénéficient d'un décapage, certaines peintures sont refaites, la vitrerie est nettoyée. Chaque école bénéficie de travaux spécifiques en fonction de son état et des investissements programmés.

Au groupe scolaire Les Bois

Toute l'école et chaque classe ont été câblées pour avoir un accès à internet. Le restaurant a bénéficié de travaux d'étanchéité importants. La cour de l'école maternelle a été refaite. Des volets électriques ont été installés dans une classe de maternelle.

Si des travaux d'entretien de peinture ont été réalisés dans plusieurs classes, deux classes ont été entièrement refaites dans l'école élémentaire.

Au groupe scolaire Villemur

Des volets électriques ont été posés au rez-de-chaussée de l'école élémentaire, côté cour. Les jeux de la cour de l'école maternelle ont été réparés.

Au groupe scolaire Balory

Les classes de maternelles ont été raccordées au réseau informatique.

Une classe mobile a été acquise pour que toutes les classes puissent travailler avec des ordinateurs performants en classe (voir dossier page 15).

Dans le cadre du développement du quartier de la Forêt, une classe a ouvert. Elle a bénéficié de travaux d'aménagement pour l'accueil des élèves.

Autres travaux

Enfin, parmi les équipements municipaux ayant bénéficié de travaux cet été, il est à noter que deux courts de tennis extérieurs ont été rénovés.

En ce qui concerne la voirie, des travaux ont été entrepris allée des Coulemelles, rue des Églantiers, et allée des Chardons.



Carrefour à feux RD346 : accès à Nandy-la-Forêt en toute sécurité

Les travaux d'aménagement du carrefour à feux, sur la RD 346 au niveau du quartier Nandy-la-Forêt permettent aux riverains d'accéder à la voie en toute sécurité grâce à un plateau traversant surélevé. Cette portion de route est passée en zone 30 km/h. Quant aux enfants fréquentant l'école du Balory, ils empruntent un chemin piétonnier, qui est en cours de prolongement jusqu'à la rue de l'Étang. La sécurité a été la préoccupation primordiale dans l'aménagement de ce carrefour. Un agent de la Police Municipale est présent, sur cette portion, aux heures des entrées et sorties d'école.



Scolaire et périscolaire



Grégory Massamba
Maire-adjoint
chargé des affaires
scolaires

« L'enfant est au cœur d'une politique éducative qui doit participer à sa réalisation, à son enrichissement et son épanouissement. C'est un engagement fort pour la commune. »

13 Des aménagements reconduits

14 Des intervenants qualifiés et compétents

15 Rentrée scolaire 2015 : de nouvelles initiatives



Les Bois -
Élémentaire



RYTHMES SCOLAIRES le « TAP » conforte ses objectifs !

La réforme des rythmes scolaires vient de faire sa troisième rentrée. Nandy fait partie des 6 % de communes de Seine et Marne à avoir osé sa mise en œuvre dès son entrée en application. Force est de constater que Nandy a réussi cette réforme en installant l'enfant - et son rythme - au cœur du dispositif. Si des améliorations sont régulièrement apportées pour en renforcer la qualité, cette réforme a d'ores et déjà remporté l'adhésion de tous : Éducation Nationale, parents d'élèves et... écoliers. Et ce, grâce à la mobilisation de tous les acteurs.

La collectivité a abordé la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) en l'englobant dans son projet éducatif local. Les activités diversifiées proposées (culturelles, créatives, sportives, sensibilisation aux dangers domestiques...) visent à contribuer à la réussite éducative et à l'épanouissement de l'enfant. Elles lui donnent l'opportunité de développer ses potentialités, son autonomie, de faire des choix, de favoriser son imaginaire et sa créativité.

Elles développent aussi les valeurs collectives, le respect de soi et des autres, la socialisation et la citoyenneté.

Par ailleurs les actions développées offrent à chaque enfant une ouverture sur le monde, au-delà des limites de son environnement proche ou de son quartier.

« Nous avons décidé de maintenir la gratuité pour permettre aux enfants de découvrir et tester de nombreuses activités. Ce choix politique assumé, au même titre que le dispositif, est reconduit pour l'année scolaire 2015-2016. Il n'implique aucun coût pour les familles. C'est une chance au bénéfice des enfants et des familles, sans augmentation de la pression fiscale locale. » indique Grégory Massamba, maire-adjoint chargé des affaires scolaires.

■ Des aménagements reconduits

C'est une donnée « clé » à l'heure de réaliser le bilan des deux premières années de la réforme des rythmes scolaires : aujourd'hui environ 80 % des écoliers participent aux temps d'activités périscolaires. « Nous avons connu une légère augmentation de la fréquentation par rapport à la première année de fonctionnement, ce qui conforte les choix initiés par la collectivité » se réjouit Grégory Massamba, maire-adjoint délégué aux affaires scolaires.

Des modifications adaptées aux rythmes des enfants

« Les réflexions menées par l'ensemble des partenaires nous ont permis de mettre en place, par des aménagements successifs, le système le plus en adéquation avec le rythme des enfants » rappelle l'élu.

Ont été ainsi mis en place :

- Pour les maternelles, des temps d'interventions TAP et des temps scolaires adaptés aux moments de réceptivité des enfants.
- Pour les élémentaires, un regroupement des plages horaires de TAP, qui permettent des activités nouvelles, notamment à l'extérieur de l'école. Les jours de TAP des écoles élémentaires font l'objet de rotations annuelles permettant à chaque enfant d'accéder dans sa scolarité à l'ensemble des activités proposées.

Villemur



Un pilotage organisé en partenariat

« Des commissions de rythmes scolaires constituées des différents partenaires concernés assurent le suivi au sein de chaque groupe scolaire permettant ainsi une réponse adaptée aux spécificités locales » analyse Grégory Massamba.

Par ailleurs un comité de suivi à l'échelle communale regroupant ces mêmes partenaires autour de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et du Maire permet une analyse globale et favorise la construction d'une politique générale des TAP.

Dans son dernier bilan, ce comité de suivi a constaté la cohérence et la qualité du dispositif. Il a souligné la meilleure réceptivité des élèves sur les temps d'enseignement. En point d'orgue, il se satisfait de la prise en compte des besoins et demandes sur chaque groupe scolaire et chaque tranche d'âge et de la gratuité des activités.

« Nous irons plus loin dans la collaboration en construisant ensemble, à la demande des enseignants, des liens entre les projets d'écoles et les activités TAP » conclut Grégory Massamba.

Preuve supplémentaire de la mobilisation de tous dans le bon déroulé des TAP : la création de la fête du TAP durant laquelle sont présentées les activités réalisées par les enfants tout au long de l'année, favorisant ainsi les échanges sur les actions menées.



Villemur



Les Bois-Maternelle

■ Des intervenants qualifiés et compétents

« *Les associations nandéennes, maillons essentiels de la vie locale, sont pleinement associées, pour celles qui le souhaitent, à ce projet éducatif.*

Des conventions ont été signées avec certaines d'entre elles comme le billard, le taekwondo, le karaté, la pêche, ou le tennis de table. Lors du bilan, celles-ci nous ont fait part de leur satisfaction quant à leur participation à ces activités, qui leur a permis de faire découvrir leur discipline et, pour certaines, d'accueillir de nouveaux adhérents en leur sein. Elles manifestent toutes leur souhait de poursuivre leur partenariat pour cette nouvelle année scolaire. D'autres associations comme le basket-ball ou l'escrime se sont également manifestées pour cette rentrée ! » souligne Grégory Massamba.

Par ailleurs, **des intervenants extérieurs** sont en charge des activités théâtre, musique, danse. **Les pompiers du SDIS de Savigny-le-Temple** ont également participé aux TAP dans le cadre de la sensibilisation aux dangers domestiques.

Les animateurs de la commune assurent la majeure partie des activités TAP. A l'initiative de la collectivité, les animateurs ont bénéficié de formations dès la rentrée 2014-2015 afin de renforcer leurs compétences. Ce plan de formation sera poursuivi afin de les accompagner dans l'évolution de leur métier.

Le travail des animateurs a permis des projets structurés, mettant l'accent sur la découverte de disciplines. « *Au-delà des interventions des associations, nous avons initié des activités autour des thèmes suivants : Nature et Environnement, peinture, danse, chant, jeux sportifs, graff, création d'histoires.... Nous avons aussi réalisé un important travail d'observation et de prise en compte du ressenti des enfants pour trouver les solutions les plus adaptées* » note Magaly Bourguignon, Directrice de l'accueil Périscolaire et référente TAP à l'école du Balory.

Pour cette année scolaire, un atelier TAP citoyen- neté sera dédié au « vivre ensemble », appréhendé sous différents angles : par exemple, création de règles de vie commune au sein des TAP, ou utilisation du théâtre pour aider à lutter contre les situations discriminatoires.

« *La richesse des rencontres et des échanges entre animateurs et intervenants a permis de créer de l'émulation, une énergie ! Nous nous sommes enrichis des expériences et propositions de chacun* » conclut-elle.

Et ce sont les enfants qui en tirent le plus grand bénéfice !



Les Bois - Élémentaire



Villemur

■ Rentrée scolaire 2015 : de nouvelles initiatives

M. Massamba se réjouit de l'ouverture de nouvelles classes, l'une au Balory et l'autre au Bois permettant d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions d'apprentissage.

Accueil de nouveaux écoliers à Nandy « la Forêt »

La naissance du quartier Nandy « La Forêt » voit l'arrivée de nouvelles familles et par conséquent de nouveaux élèves qui seront scolarisés à l'école du Balory. Pour les accueillir dans les meilleures conditions, la rénovation et l'agrandissement de l'école du Balory ont été programmés. Ainsi, au vu des projections d'effectifs, 3 classes seront créées, dont la première cette rentrée. Les deux autres classes verront le jour à l'horizon 2017-2018. Par ailleurs, pour sécuriser le trajet domicile-école des enfants, un aménagement surélevé avec carrefour à feux et une limitation de la vitesse à 30 km/h ont été mis en place au niveau de la RD346.

Un plan triennal informatique

Nandy a souhaité répondre favorablement à la politique de la refondation du système éducatif visant à faire entrer l'école dans l'ère du numérique. « *L'objectif est d'inclure le numérique dans les pratiques quotidiennes d'enseignement. Il faut quitter la salle informatique traditionnelle au profit d'un système d'équipement numérique mobile accompagné d'ordinateurs fixes dans chaque classe. Nous devons permettre à chacun d'accéder au numérique afin d'accompagner notre jeunesse vers l'école et la société de demain* » détaille Grégory Massamba.

En concertation avec l'Inspection de l'Éducation nationale, Nandy a prévu un plan triennal d'équipement informatique, en cours de réalisation.

La citoyenneté à l'école

Nandy a toujours appliqué les lois de la République. Ainsi, elle a mis en place la réforme des rythmes scolaires dès l'entrée en application de la loi. Au-delà de l'affichage de la charte de la laïcité et de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dans les établissements scolaires, la commune appose désormais le drapeau tricolore et l'inscription de la devise de la République au fronton de chaque école : « *L'une des missions du système éducatif consiste à transmettre les valeurs de la République et à contribuer à l'appropriation par les élèves des fondements de la Constitution, notamment par la matérialisation, la visibilité et la compréhension de ses symboles* » souligne Grégory Massamba.

Un engagement du vivre ensemble largement inscrit dans le projet éducatif local pour notre jeunesse et qui se concrétise, à titre d'exemple, par notre politique menée aujourd'hui auprès des écoliers.



Villemur



Les Bois - Maternelle



Rentrée scolaire 2015 au Balory

Les Concerts de Poche : une initiative culturelle soutenue par Nandy

« Les Concerts de Poche » fêtent leurs 10 ans en Île-de-France. Nandy a été l'une des villes berceau de l'association qui sensibilise les habitants des « petites communes » à la culture, par des concerts et des ateliers ludiques et pédagogiques.

Les concerts de Poche, fondés par la pianiste Gisèle Magnan, sont nés en Seine-et-Marne et ont bénéficié du soutien du Département et de l'agglomération de Sénart. Nandy a contribué à cette reconnaissance en accueillant l'association tout au début pour des ateliers et des concerts.

Les concerts se déroulent au cœur des lieux de vie des habitants, dans les salles des fêtes et les maisons de quartier. Des artistes de renommée nationale et de magnifiques jeunes talents viennent y jouer les plus beaux répertoires, dans un climat convivial et chaleureux. La rencontre se poursuit autour du verre de l'amitié. Un moment de partage accessible à tous puisque le prix d'une place ne dépasse jamais celui d'une place de Cinéma.

Force est de constater que le vœu de Gisèle Magnan a été exaucé : L'association est aujourd'hui présente dans 15 régions, et intervient dans 240 villages et quartiers !

Des ateliers créatifs autour de la musique

Six concerts ont eu lieu à Nandy entre 2005 et 2014 : Ils ont tous été accompagnés de nombreux ateliers, dans les écoles, le collège, le Centre Social ou encore à la maison spécialisée « Vercors » : des ateliers très vivants pour présenter le concert à venir, mais aussi pour permettre à tous, enfants, ados, familles, de participer à une création artistique : « *Il s'agit de faire tomber les a priori. Ils permettent à tous de se retrouver en position de créateurs autour de l'invention d'un conte musical ou de la préparation d'un concert* » explique Marion Gougeat, animatrice des Concerts de Poche. « *Un moment vécu ensemble particulièrement fécond, puisque tous se retrouvent au concert qu'ils se sont déjà approprié !* »



L'association, déclarée cette année Association d'Utilité Publique, bénéficie de nombreux soutiens publics et privés, qui lui permettent de poursuivre ses ambitions de mixité des publics et d'émancipation de la culture.

Tarifs : 9€ et 5€ tarif réduit

Réservations : 01 64 41 73 36

Samedi 10 octobre

*** 20h45 ***

au Conservatoire de Nandy

De grands artistes interpréteront des œuvres de Mozart, Dvorak, Chostakovitch...

Et bien sûr des ateliers participatifs prévus dans différentes structures de la ville

Sur scène :

Michel Moraguès - flûte
Mélanie Dutreil - harpe
Guillaume Chilleme - violon
Perceval Gilles - violon
Léa Hennino - alto
Bruno Philippe - violoncelle
Yann Dubost - contrebasse

Points d'Apport Volontaire : vers un renouvellement des containers

Nandy compte actuellement 14 Points d'Apport Volontaire (PAV) pour venir y déposer son verre. Ces derniers sont remplacés (jusqu'en 2018) par des PAV semi-enterrés à la contenance plus importante.

« Les nouveaux containers des PAV sont étanches et ont une hauteur de 2,65 m², enterrés à 1,85 m de profondeur. Ainsi seulement 80 cm sont visibles en surface et ils s'insèrent mieux dans notre paysage urbain. Par ailleurs, leur contenance est plus importante que les anciens ce qui engendre une diminution de la fréquence des ramassages, avec pour conséquence la réalisation d'économies financières quant au nombre de tournées pour la collecte » se réjouit Gilbert Legrand, maire-adjoint délégué aux Travaux.

Aujourd'hui 3 PAV ont été changés sur site : école des Bois, rue de la Roseraie, et école de Villemur. Le renouvellement des points est prévu à raison de 3 points en 2016, 4 en 2017, 4 en 2018. La pose de nouveaux PAV sont programmés, avec notamment la construction du quartier de Nandy-la-Forêt.


À noter que trois Bornes à vêtements viendront prendre place à l'école des Bois, l'école de Villemur et la Bergerie et seront gérées par le SICTOM.



Nouveaux Points d'Apport Volontaires installés rue des 18 Sous.

LES JOURS DE COLLECTE SUR NANDY

 LUNDI - déchets végétaux (bac marron)

 MARDI - ordures ménagères (bac vert) et objets encombrants (bois, rebuts ménagers de menuiserie, planche, meuble, literie, matelas, sommier, tapisserie, moquette. Si meuble en bon état, ils vont à la recyclerie pour être réparé et vendu). Volume autorisé d'encombrants de 1m³ par foyer et par collecte. La taille des objets doit être supérieure à 30 cm. Les encombrants doivent pouvoir être chargés dans les bennes par les équipes.

 MERCREDI - emballages (bac jaune)

 VENDREDI - ordures ménagères (bac vert)



Environnement : conservons une ville propre

Containers individuels, collectifs, Points d'Apport Volontaire, tout est mis en place pour que Nandy soit une ville propre. Pourtant, il n'est pas rare de remarquer des dépôts sauvages d'ordures... interdits ! Soyons vigilants dans nos pratiques.

Ces derniers mois, il a été constaté dans plusieurs rues de la commune, une recrudescence des dépôts de déchets sur la voie publique. Il est important de rappeler que cette pratique est interdite, répréhensible selon le code civil qui prévoit une amende de 450 à 1500€. Le dépôt est néanmoins autorisé pour les encombrants, la veille des jours de ramassage (dépôt possible le lundi à partir de 18h, pour un ramassage le mardi).

Dans l'objectif continu de préserver l'environnement de la ville et conserver pour tous un cadre de vie agréable, il est demandé à tous les nandéens de faire preuve de civisme et de rappeler les bonnes pratiques. La principale étant liée étroitement au tri sélectif, et au respect des jours de ramassage.

A chaque déchet,
sa couleur de container



Les personnes résidant en pavillon, doivent déposer leurs déchets dans les containers fournis pour leur domicile, à savoir un container à ordures ménagères résiduelles (couleur verte), un container pour les emballages plastiques, métalliques et journaux (de couleur jaune), et un container à déchets verts (de couleur marron). En appartement, les containers sont les mêmes, disposés généralement dans les pièces communes réservées à cet effet. La ville travaille également avec les bailleurs sociaux pour la mise en place de locaux à disposition afin de stocker les encombrants et éviter de les laisser dans la rue avant le ramassage.

Alternatiba, l'urgence climatique : leur combat !

A l'occasion de la conférence internationale pour le climat (COP21) qui aura lieu en décembre prochain à Paris, «Alternatiba Sénart 77», village des alternatives, veut montrer que la mobilisation citoyenne pour le climat peut être un accélérateur du changement.

Ce village des initiatives s'installera le dimanche 11 octobre 2015, à Savigny-le-Temple, quartier de la Gare. L'ambition de cette journée est concrète : faire se rencontrer celles et ceux, très nombreux, qui, chaque jour, créent, inventent et veulent partager leurs pratiques avec celles et ceux qui veulent agir mais ne savent pas toujours comment faire.

La proposition Alternatiba, c'est de découvrir et d'échanger autour de multiples initiatives. C'est aussi la fête avec des musiques et des chants du monde, des musiques d'aujourd'hui, du cirque contemporain, des animations de rue, du théâtre mais aussi de la restauration et des animations pour les enfants...

Cet évènement, co-construit depuis dix mois par près de 120 bénévoles issus d'une trentaine d'associations, a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre autour de 8 thèmes principaux dont 5 (l'agriculture, l'éducation, le plan climat, la démocratie numérique et l'habitat participatif) en partenariat avec Sénart.

Vous avez, des idées, du temps ou simplement envie de partager ce projet dès aujourd'hui, quelques jours avant le 11 octobre ou le jour même, rejoignez Alternatiba Sénart 77 !

Le succès d'Alternatiba Sénart 77 dépend de chacun d'entre nous ! Réussir la mobilisation citoyenne pour le climat est un enjeu fondamental auquel ce collectif vous propose de vous associer.

Contact : <https://alternatiba.eu/senart77>



Le « Théâtre-Sénart » entre en scène !

Son écrin argenté se dresse sur le Carré comme nouvel étendard de la culture sénartaise. Le Théâtre-Sénart, tel est son nom, est inauguré le 28 octobre prochain.

Le Théâtre-Sénart est à la fois, un lieu de partage, un lieu de soutien à la création artistique, un lieu de rencontre, bref un lieu ouvert à tous ceux qui sont curieux et qui, « en spectateur » ont envie d'assister à des représentations de théâtre, de danse, de cirque, des conférences, des expositions, ou qui « en acteur » envisagent de participer à des ateliers, des stages tout au long de l'année.

René Réthoré, vice-président de l'Agglo de Sénart en charge des affaires culturelles a été élu Président du Théâtre-Sénart, Scène Nationale, Établissement public de Coopération culturelle. « *C'est une chance exceptionnelle d'assister à la naissance d'un grand théâtre au centre même de Sénart, au cœur du Carré. Il se verra de loin. Je souhaite qu'il soit pour chacun une découverte et la source d'émotions toujours renouvelées. Le théâtre, c'est la vie* ».



Deux salles de spectacle

Le Théâtre-Sénart dispose d'une « **Grande Salle** » proposant, selon la configuration du spectacle, 524 ou 843 places assises. La scène comporte un plateau d'une profondeur de 14 mètres et d'une fosse d'orchestre pouvant accueillir 40 musiciens.

La « **Petite Salle** » bénéficie de gradins télescopiques. Ainsi, sa capacité d'accueil varie de 50 places assises jusqu'à 1 126 places en configuration de spectacle dite « debout ».

Les artistes peuvent également répéter dans la salle René Gonzalez, dont les dimensions sont celles du plateau de la scène de la grande salle. Equipée d'un parquet de danse, de miroirs occultables et de barres fixes, sa vocation est également d'accueillir les stages et ateliers.

Le hall d'entrée de 80 mètres de long et son patio intérieur favorisent les occasions d'échanges. Un restaurant d'environ 100 places complète l'aménagement du bâtiment.

Une saison culturelle riche

Soixante-et-un événements composent le programme de cette première saison culturelle dans ce nouvel écrin. Autant d'occasions pour découvrir ou redécouvrir des artistes confidentiels comme mondialement connus. C'est tout ce qui fait le charme de cette programmation où se côtoient le rappeur, Abd Al Malik, le comédien François Morel, l'humoriste, Sophia Aram, le violoniste Renaud Capuçon ou encore le jazzman Ibrahim Maalouf.

L'ouverture de la saison sera, quant à elle... renversante avec le spectacle des arts de la piste « *Celui qui tombe* » (spectacle les 6 et 7 novembre) : « *imaginez un plancher suspendu, mouvant selon ses propres règles : balançoire improbable, trapèze, plan incliné, montagne muraille à dévaler, tourniquet... Cette machine foraine entraîne dans sa course folle trois garçons et trois filles, pour lesquels on rit et on tremble. Nous serons alors tout proches d'eux, au plus près du risque, avec eux, à glisser, à se laisser porter, ramasser, rouler... Du cirque vertigineux* ». Il n'y a plus qu'à réserver sa place !

En savoir plus : www.theatre-senart.com

Découvrez des livres

Disponibles à la bibliothèque municipale Marguerite Yourcenar de Nandy !

Découvrez



« Lire Lolita à Téhéran »

d'Azar Nafisi - éditions 10x18

Après avoir dû démissionner de l'Université de Téhéran sous la pression des autorités iraniennes, Azar Nafisi a réuni clandestinement chez elle, pendant deux ans, sept de ses étudiantes pour parler ensemble de grandes oeuvres de la littérature occidentale. « Lire Lolita à Téhéran » est un hymne au pouvoir de la littérature, comme mince espace de liberté dans les ténèbres d'une dictature, une dénonciation inoubliable des ravages de l'obscurantisme.

« Viviane Elisabeth Fauville »

de Julia Deck - éditions du Minuit

Premier roman de Julia Deck, Viviane Elisabeth Fauville étonne par son originalité et son style, maîtrisé de bout en bout. Une femme, mère d'un bébé de quelques mois, vient de se faire quitter par son mari. Excédée par l'indifférence (toute professionnelle) de son psychanalyste, elle l'assassine sur un coup de tête. S'ensuivent des situations et des rencontres déroutantes, pour le moins étranges, dans les rues de Paris décrites avec une précision presque clinique. On ne le lâche plus !



« Ça aussi, ça passera »

de Milena Busquets
éditions Gallimard
collection du monde entier

Blanca vient de perdre sa mère. Pour tenter d'adoucir un peu la douleur insupportable qui lui ôte « sa place dans le monde », elle va passer l'été dans la maison familiale de Quadaqués, entourée de ses enfants, ses ex-maris, son amant et ses meilleures amies.

« Ça aussi, ça passera » est un hommage poignant à la mère disparue, où le deuil est impossible mais où la vie continue malgré tout.



Découvrez des jeux

Disponibles à la ludothèque de Nandy !

« La Chasse aux Gigamons »

Editeur : Elemon Games
À partir de 5 ans -
2 à 4 joueurs - Durée 15 mn

C'est la dernière épreuve pour entrer dans la guilde des magiciens. Il reste une ultime leçon à maîtriser : l'invocation des Gigamons. À l'issue de cette épreuve, celui qui attrapera le plus de Gigamons sera sacré : Elemage. Dans « La chasse aux Gigamons », chaque joueur essaye d'invoquer des Gigamons. Pour cela il devra trouver 3 Elemons identiques. Mais les Elemons ne se capturent que par paires et disposent chacun d'un pouvoir magique spécial... Bon courage à tous !



« Loony Quest »

Editeur : Libellud
À partir de 8 ans - 3 à 5 joueurs
Durée 20 mn

Qui succédera au vieux roi Fedoor à la tête du royaume fantastique d'Arkadia ? Dans le jeu Loony Quest, parcourez des mondes surprenants peuplés de Loonies - créatures délirantes et bagarreuses - réussissez vos quêtes et remportez la couronne !

Loony Quest est un jeu basé sur une mécanique unique de calque, qui mettra à mal vos repères dans les espaces tout au long des 42 niveaux du jeu.

Équipé d'un feutre et d'une feuille transparente, réalisez le meilleur tracé possible et accumulez le maximum de points d'Expérience pour gagner.

Loony Quest est un jeu aux règles simples pour jouer en famille ou entre amis. Les niveaux de difficultés sont croissants et les objectifs variés : relier, entourer ou pointer, ce qui permet des parties toujours renouvelées.



« Rings Up ! »

Editeur : Blue Orange - À partir de 6 ans
2 à 6 joueurs - Durée 10 mn

Dans Rings Up, évitez de vous tourner les pouces : il faut être le plus rapide pour gagner haut la main ! Le principe du jeu est simple : chacun enfle 8 bagues (2 de chaque couleur) sur les 4 « longs » doigts d'une main (tous sauf le pouce).

La première carte de la pioche est révélée...

Aussitôt, chacun s'empresse de réaliser sur le pouce la combinaison de couleurs demandée par la carte. Le premier à avoir terminé lève le pouce et crie OK ! Si la combinaison est correcte, il remporte la carte. S'il y a erreur, le jeu continue avec la même carte.

Billard Club de Nandy : il vous déroule le tapis !

Que vous soyez un joueur débutant, amateur ou confirmé, le Billard Club de Nandy vous accueille 365 jours par an avec convivialité. Le credo de ses membres : le partage d'expérience et la transmission.

« Le véritable adversaire d'un joueur de billard français, est lui-même ou le billard. Mais pas l'autre joueur contre qui il lutte en match. En effet, il faut savoir s'économiser, se construire un jeu simple. Car il ne faut pas oublier que si l'on gagne un coup, il faut rejouer immédiatement et donc ne pas se compliquer la tâche ».

« Le club, affilié à la Fédération Française de Billard, a été fondé en 2000 par Roland Jouachim, aujourd'hui président d'honneur. Nous sommes actuellement une trentaine de membres, âgés de 35 à 80 ans. Et de tous niveaux. Nous bénéficions d'une belle salle, mise à disposition par la municipalité, où nous possédons 5 tables » précise le président, Patrice Mussard.

Une spécialité : le « Trois billes »

A Nandy, on pratique le billard français avec trois « billes » (il n'y a pas de trous ou poches sur la table ou les bandes). Le principe est de toucher deux billes successivement en frappant la troisième. « Il existe plusieurs jeux avec des contraintes différentes : la libre, la bande, le trois bandes, le cadre. Il y a également des versions plus ludiques : le 4 billes, la pétanque, le casin avec une figure imposée » détaille t-il.

Les joueurs du club s'affrontent lors de tournois internes mais participent également à des compétitions de niveau département et régional.

Un sport inter-générationnel

Les licenciés du club transmettent leur passion à la jeune génération à travers l'accueil d'élèves dans le cadre des TAP. « L'année scolaire dernière, nous avons accueilli 6 groupes d'environ une quinzaine d'enfants de l'école des Bois. Cette année, ce sont les élèves de Villemur qui profitent d'1h à 1h15 d'initiation par semaine. Nous sommes généralement entre 4 et 8 bénévoles à chaque séance. Nous sommes satisfaits car nous avons eu de bons échos de la part des jeunes. L'expérience est intéressante ».

C'est aussi l'occasion de créer l'envie de rejoindre le club et jouer tous les jours de l'année ! Le club est ouvert du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les joueurs se retrouvent souvent les après-midi de 14h30 à 19h. Et ils usent de leur « concentration, réflexion, calme et maîtrise de la mécanique », les qualités qui font un bon joueur, pour frapper les billes.

Informations sur les « abonnements » et contact : billardclubnandy@bbox.fr
billardclubnandy.fr - 01 64 19 07 05



Groupe Nandy Vitalité (23 sièges)

Les oppositions ont choisi le dénigrement systématique, la critique excessive, le refus de voter le budget et régulièrement, pour certains, l'attaque méprisante vis à vis du personnel communal. Nous sommes loin d'une attitude responsable, citoyenne et républicaine.

Pour notre part, notre choix est clair.

Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité, Tolérance, Solidarité. Nandy a toujours eu l'ambition d'insuffler aux jeunes générations et à la collectivité, les valeurs et cet esprit républicain qui font la grandeur de la démocratie.

Fortes et dynamiques, ambitieuses et réalistes, nos politiques publiques se traduisent par des actes concrets emprunts d'égalité, en accord avec les principes de citoyenneté. Les actions portées par les services autour de la jeunesse sur la socialisation, la responsabilisation, le respect des autres, de l'environnement, au travers des TAP, du Conseil municipal junior et dans toutes les structures dédiées en sont autant d'exemples.

Amplifions ces efforts, agissons ensemble pour la citoyenneté, la solidarité, l'écocitoyenneté, le développement durable, fondements qui font notre socle et notre objectif commun.

Vivre la collectivité, c'est la construire ensemble, pour tous et au quotidien. Une citoyenneté active qui en appelle à la responsabilisation de chacun dans un cadre républicain.

Oser agir, pour l'égalité et la citoyenneté, c'est chercher en permanence à nous hisser à la hauteur de nos exigences collectives.

Grégory MASSAMBA - *Président du groupe majoritaire*

Groupe Nandy Bleu Marine (3 sièges)

Nandy quel sort as-tu, où pars-tu ? Notre village devient : ville défigurée, dortoir, morte et sale.

Des constructions basiques envahissent nos champs agricoles jusqu'aux abords de la forêt.

Les petits commerces de proximité se comptent sur les doigts d'une seule main. Sans aucun soutien au profit de l'Inter-Marché qui veut faire sa loi et s'installer dans le Bourg juste pour sa sécurité !!!

Une vraie désolation, la propreté n'est vraiment pas une priorité, des rues, des parkings où l'on peut voir des herbes, des papiers, des détritiques, des canettes stagnantes des jours entiers...

La promenade de l'étang du Balory est devenue un chemin « crotté » et nauséabond.

Quant au cimetière il ne doit pas faire partie du programme annoncé d'embellissement de la ville il a passé l'été et même encore ce 10/09 avec des allées remplies de hautes herbes, une fontaine cassée et rafistolée. Eu égard nous décelons aucun respect pour les âmes de nos défunts.

Allons-nous devoir, nous, Nandy Bleu Marine faire un appel aux bénévoles pour pallier aux déficiences des agents communaux ? Heureusement que nous n'avons pas participé à un quelconque concours de ville fleurie, ce n'est pas avec la pauvreté des parterres notamment celui de la place de la libération que nous aurions gagné !!!

Sachant que tout constat et critique doit être constructif, puissions-nous être entendu par la majorité régnante afin que nos remarques soient suivies d'effets.

Bleu Marinement votre,

Josette BLESSON nbm.information@gmail.com

Brigitte Lapeyronie Conseillère non-inscrite

J'ai enfin pu obtenir les comptes détaillés qui ont été présentés succinctement lors du dernier Conseil Municipal. Rendez-vous sur le site <http://www.amoureux-de-nandy.fr/> si vous souhaitez savoir comment est utilisé votre argent. Vous vous souvenez des lampadaires à prix d'or pour soi-disant réaliser des économies d'énergie ? En réalité le budget EDF augmente.

Bien à vous

Brigitte LAPEYRONIE

Didier Gomiero Conseiller non-inscrit

Le bien : un feu tricolore réduit le bruit ZAC sud. Une piste cyclable bientôt ?

Le beau : Belle barre de béton ZAC Sud. Les petites maisons cubiques bientôt peintes en vert et rouge !

L'avenir : Pourquoi se borner à continuer à réaliser des constructions sociales alors que nous restons au-dessus des seuils légaux ?

Le juste : Budget serré juste équilibré, toujours basé sur l'espoir d'obtenir des subventions en baisses.

Le mal : Le SAN creuse encore la dette.

Didier GOMIERO

Conseiller de proximité

Patrick Katako Conseiller non-inscrit

Quand est ce que le Maire compte dire la vérité aux nandéens sur le projet de modification du quartier des Bois et son lot d'impacts négatifs?

Quid de la sécurité à l'Ecole des Bois pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions?

Que compte-il faire pour sécuriser les passages piétons à proximité de l'Ecole des Bois?

J'attends du Maire qu'il passe des paroles aux actes.

www.democratie-sociale-nandy.fr

Patrick KATAKO

Octobre

VENDREDI 2 OCTOBRE

Soirée jeux

Tout public. Enfants dès 7 ans, accompagnés d'un adulte. Réservation auprès d'Audrey
Lieu : Ludothèque - École Villemur - Av. de Villemur
Contact : 01 60 63 92 68

SAMEDI 3 OCTOBRE

Espace d'échange entre parents - 14h-16h
3 séances sur 2015-2016 (prochaines séances et horaires à déterminer avec le groupe présent le 3 octobre). Venez échanger sur les questions de la parentalité avec d'autres parents et l'aide d'un psychologue. Thème libre. Gratuit sur inscription.
Lieu : Espace Atout âge - Rue du Stade
Contact/info : Lisa - 01 60 63 62 93

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Trail du Four à Chaux - dès 9h
Organisé par l'ASN Course sur route au Parc du Pavillon Royal.
Contact : ASN Course sur Route
09 54 71 79 52 - www.asnandy-course.com
asn.course.sur.route@free.fr

Du MARDI 6 au MERCREDI 28 OCTOBRE

Exposition « Le Chevalet »

Entrée libre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve
Contact : 01 60 63 39 55 - nadinerentz@aol.com

SAMEDI 10 OCTOBRE

Sortie Saint Léger - de 7h à 19h
Sortie au centre historique minier de Lewarde. Sur inscription et participation financière. Pour les 60 ans et +. Départ à 7h rue du Stade (face à Atout âge).
Contact : C.C.A.S. - 01 64 19 29 23

Présentation de la saison du Théâtre-Sénart - 11h

Publics : adultes - Gratuit sur réservation
Info : 01 60 34 53 60 - accueil@theatre-senart.com
<http://theatre-senart.com/saisons/2015-2016/>
Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve
Contact : 01 60 63 36 23

Concerts de poche - 20h45

Pièces de Mozart, Dvorak et Chostakovitch. Tout public
Lieu : Conservatoire - *Tarifs* : 9 et 5 €
Contact : 01 64 41 73 36 / conservatoire@nandy.fr

MERCREDI 14 OCTOBRE

Don du Sang - de 16h à 20h
Lieu : La Bergerie - 1 rue d'Arqueil
Contact : Association pour le don du sang bénévole de Cesson, Vert-Saint-Denis et Nandy - 06 18 44 57 37

MERCREDI 21 OCTOBRE

Atelier 10 doigts - 15h
Publics : enfants / ados (à partir de 8 ans)
Gratuit sur réservation
Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve
Contact : 01 60 63 36 23 - bibliotheque@nandy.fr

MERCREDI 28 OCTOBRE

1, 2, 3 histoires - 15h
Publics : enfants à partir de 4 ans - Gratuit sur réservation
Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve
Contact : 01 60 63 36 23 - bibliotheque@nandy.fr

Novembre

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Repair café - 14h - 17h30 - Ouvert à tous et gratuit
Lieu : Espace Atout âge - Rue du Stade
Contact : Repair Café Sénart Melun - 06 71 63 10 45

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de l'Armistice - à 9h45
Lieu : Monument aux Morts - Place de la Mairie
Contact : Mairie - 01 64 19 29 29

SAMEDI 14 NOVEMBRE

1, 2, 3 histoires - à 10h
Séance de lectures spécialement pour les toutes petites z'oreilles. Enfants 3 mois à 3 ans. Gratuit sur réservation.
Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve
Contact : 01 60 63 36 23 - bibliotheque@nandy.fr

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Animation - vente de jeux
(sélection de Noël) - de 16h30 à 20h
Lieu : Ludothèque - Avenue de Villemur
Contact : 01 60 63 92 68

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Soirée dansante de la sainte-Catherine
(Sénart Danse Passion) - de 20h30 à 2h
Publics : ouvert tout public. *Tarifs* : 12 € (à confirmer) paiement à la réservation ou 14 € sur place.
Lieu : Salle de la Bergerie de Nandy
Info/réservation : 06 71 06 33 99 - sdpnandy77@gmail.com

Décembre

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Repair Café - 14h à 17h30 - Ouvert à tous et gratuit
Lieu : Espace Atout âge - Rue du Stade
Contact : Repair Café Sénart Melun - 06 71 63 10 45

Histoire Éphémère - à 15h30

Un concept original, car chaque représentation est unique... A partir de 5 ans. Gratuit sur inscription.
Lieu : Bibliothèque - 1 rue Neuve
Contact : 01 60 63 36 23

Du MERCREDI 9 au SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Expo « Les Créations de l'Alliance des Arts »

Du 9 au 11 décembre de 14h30 à 19h30.
Samedi 12 décembre de 10h à 18h. Entrée libre.
Lieu : La Cerisaie - Parking de la Mairie - Nandy
Contact : Alliance des Arts - 06 82 19 50 48

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Sortie Familles - Rendez-vous à 10h30
Nombre de places limitées/priorité aux nandéens. Inscriptions du 7 nov. au 4 déc. à l'espace Atout âge (sous réserve de places disponibles). Aucune réservation par téléphone. *Tarifs* : se renseigner auprès de l'équipe.
Lieu : Espace Atout âge - Rue du Stade
Info/renseignements : Lisa Levasseur - 01 60 63 62 93

Médailles du Travail - à 11h

Remise des médailles du travail et départementales.
Lieu : Mairie - 9 place de l'Église
Contact : 01 64 19 29 29

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Concert de Noël - à 20h - Ouvert à tous et gratuit
Lieu : Conservatoire - Rue du Stade
Contact : 01 64 41 73 36

Histoire éphémère

un soldat
un ogre
un panda
une girafe
une balle
une pelle
un puit
une lavure
bleu
feu

Imaginée, jouée et
racontée par
Thierry Bilisko
Musiquée par
Jean-Paul Sanson
(ou Arnaud Delannoy ou
Xavier Ferran)

À partir de 5 ans.
Gratuit - Sur inscription

Samedi
5 décembre 2015
15h30
Bibliothèque
1 rue Neuve - Nandy

Trail du Four à Chaux

Dimanche 4 octobre 2015

Infos/inscriptions : 09 54 71 79 52
trail.fourachaux@gmail.com



www.nandy.fr

Trail du Four à Chaux

26 et 11 Kms
Départ 9h30

Galopade enfants
1 et 2 Kms
Départ 9h45

www.asnandy-course.com
trail.fourachaux@gmail.com
09 54 71 79 52

CHALLENGE trail découverte 77
CHALLENGE Sénart

4 oct. 2015 Dimanche
Parc du Pavillon Royal - NANDY